

Le pouvoir d'achat

Qu'est-ce que le pouvoir d'achat ?

Tout un chacun sait d'instinct ce qu'est le pouvoir d'achat sans avoir à le mesurer de manière précise puisque pour un revenu déterminé (le sien), il peut acheter plus ou moins de biens et de services à un moment donné. Et, il aura vite fait de se rendre compte si son revenu, au fil des mois, est toujours suffisant pour lui permettre d'acheter tout autant de biens et de services qu'auparavant dans un environnement où les prix ont une tendance générale à la hausse.

Le **pouvoir d'achat** est donc la capacité d'achat de biens et services pour un revenu déterminé. Mais, c'est aussi **une quantité donnée de monnaie**, tirée d'un revenu, donnant la capacité d'acheter une quantité donnée de biens et de services, que l'on a souvent réduit au « panier de la ménagère » afin d'en vérifier le pouvoir d'achat.

Si l'on sait à peu près ce qu'est le pouvoir d'achat pour un individu, on rencontre les vraies difficultés quand on cherche à le comparer aux autres et en donner une définition précise pour l'ensemble d'une population. Il semble que les difficultés naissent des problèmes politiques liés à un sujet aussi sensible que celui-là.

La science et la politique n'ont jamais fait bon ménage !

On sait toutefois mesurer **l'évolution du pouvoir d'achat**, grâce à des techniques éprouvées, bien que restrictives, utilisées par les Instituts de Statistiques. Mais, la complexité des éléments à mesurer favorise la confusion et se prête aux interventions des gouvernants dans le domaine de la responsabilité des statisticiens. Il est clair que tout ceci pèse sur la fiabilité des résultats obtenus. Aussi, assiste-t-on régulièrement à des critiques très médiatisées sur les méthodes de calcul retenues par les pouvoirs publics. On voit même de nombreuses organisations pour la plupart syndicales donner leurs propres résultats obtenus à partir de méthodes supposées plus exactes.

Et chacun de rester sur sa soif de vérité ! Les gouvernants ne voulant pas avouer leur incapacité à gérer l'économie du pays et les ménages sentant confusément qu'on cherche à les tromper, mais ne doutant pas (si c'est le cas) que leur pouvoir d'achat s'est bel et bien détérioré.

Ouvrons ici une parenthèse et citons quelques exemples de restrictions faites délibérément dans la mesure de l'évolution du pouvoir d'achat, dans le but inavoué d'en améliorer les résultats.

Ainsi, la part relative du loyer dans les dépenses des ménages français est évaluée actuellement (février 2007) à 6,1% de leur budget, sous le prétexte fallacieux que 56% des ménages sont propriétaires de leur logement. On s'est bien gardé d'introduire dans les calculs, le coût du logement des propriétaires (amortissement et intérêts des emprunts). Combien sont-ils de jeunes ménages à payer chaque mois pendant 20, 30 ans et plus (jusqu'à 50 ans même !) l'équivalent d'un loyer ?

Mais, il aurait alors fallu constater la détérioration du pouvoir d'achat au fur et à mesure de la hausse du marché de l'immobilier et des taux d'intérêt !

Il en est de même des impôts directs et des charges sociales des ménages qui ont été purement et simplement évacués de la mesure ! Comme il en est pour la plupart des pays en application de normes internationales. Il est pourtant évident que la hausse des impôts locaux, par exemple, et des charges sociales que les Français ont supportée au cours de ces dernières années, n'a pas pu être sans incidence sur le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous.

Voici ce qu'écrivait l'Insee à ce sujet en février 2007 :

Dans l'indice des prix à la consommation en France, le coût du logement pèse au total 13,5 %. Cela inclut les loyers - des résidences principales et de vacances - (6,1 %), l'énergie domestique (4,3 %) et les autres « charges » (eau, concierge, travaux et maintenance...), pour leur poids dans la consommation d'ensemble des ménages. Celui des loyers peut de prime abord paraître faible, dans la mesure où l'on observe par ailleurs que les loyers représentent environ 20 % du revenu des ménages locataires. Mais les dépenses de loyers des 40 % de ménages locataires sont rapportées à l'ensemble des ménages et non aux seuls locataires, en conséquence, le poids dans l'indice est de 6 %.

Les opérations financières ne relevant pas de la consommation proprement dite sont exclues de son champ : c'est le cas de l'achat de logement, qui est considéré comme de l'investissement, des opérations d'épargne, des impôts directs, des cotisations sociales.

Il convient cependant de préciser que l'évolution des prix des produits pharmaceutiques par exemple est mesurée ; mais comme chacun sait, le prix de ces produits aurait plutôt tendance à baisser tandis que les taux de cotisations sociales connaissent une croissance explosive !

Toutes les conditions sont donc réunies pour obtenir, d'une mesure de toute évidence **partielle**, une mesure **partiale**.

Mais, si l'on sait mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, avec les défauts signalés et bien d'autres, on semble en ignorer la source. Et ne connaissant pas l'origine du pouvoir d'achat, il paraît difficile d'exercer une quelconque influence pour l'améliorer.

On ne peut pas se contenter, ainsi que certains le supposent, de croire que l'on peut améliorer le pouvoir d'achat de la population en abaissant les impôts ou en relevant (en France) le Salaire Minimum de Croissance (SMIC). Ce ne sont le plus souvent que des faux-semblants qui n'ont d'autre effet que celui de déplacer le problème.

En abaissant les impôts, l'amélioration du pouvoir d'achat ne peut provenir que du déséquilibre des finances publiques, c'est-à-dire de l'aggravation de la dette, car il est permis de supposer que la demande d'amélioration du pouvoir d'achat se manifeste surtout en période de ralentissement de l'activité, c'est-à-dire en même temps que baissent les rentrées d'impôt pour l'Etat.

En relevant le SMIC, les entreprises chercheront à compenser d'une manière ou d'une autre les répercussions inévitables sur leurs marges et en l'absence de croissance c'est tout simplement une affaire de dupes. N'oublions pas que dans SMIC, il y a Croissance.

Mais, revenons à la mesure du pouvoir d'achat.

Il convient **tout d'abord** de mesurer, avec la plus grande précision possible, le pouvoir d'achat de la population tout entière dégagé par l'économie au cours d'une période donnée. On retiendra l'année civile puisque les principales mesures sont faites chaque année par comparaison avec l'année ou les années antérieures. Cette opération est en

théorie relativement facile, mais d'application difficile si l'on ne veut pas sacrifier la précision.

Il convient **ensuite** de mesurer, comment ce pouvoir d'achat est réparti entre les agents économiques, ce qui est évidemment plus difficile car il n'existe, semble-t-il, aucune étude pratique sur le sujet.

Mais commençons donc par la définition macroéconomique du pouvoir d'achat, c'est-à-dire du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population.

a) le pouvoir d'achat de l'ensemble des agents économiques

Le pouvoir d'achat prend sa source dans l'activité de production nationale, celle-ci étant mesurée par les Instituts de Statistiques sous le nom de Produit Intérieur Brut (PIB), que nous appellerons Produit National si l'on veut en éliminer les erreurs qui l'affectent (voir à ce propos les pages réservées à l'exposé macroéconomique et à la mesure du PIB).

Si le pouvoir d'achat prend sa source dans le produit national (ou PIB), c'est parce qu'il naît de l'activité de production et comme il n'existe pas de produit national qui ne revienne soit aux ménages (salaires, allocations diverses, retraites, revenus professionnels, revenus financiers, etc.), soit aux entreprises (cash flow) sous la forme de revenus, on peut écrire :

$$\text{Produit National} = \text{Revenu des Ménages} + \text{Revenu des Entreprises}^1 = \text{Revenu National}$$

Le Produit National (ou PIB) est donc aussi et surtout le Revenu National.
--

On entrevoit déjà sa répartition. Mais, ne brûlons pas les étapes.

En fait, l'activité de production ou le produit national (PIB) qui en est la mesure est toujours en mouvement. Et, comme chacun sait (le plus souvent à ses dépens) le prix des produits et des services a une fâcheuse tendance à augmenter. Pourquoi ? tout simplement parce que les entrepreneurs ont compris depuis belle lurette qu'en augmentant les prix ils **améliorent leur pouvoir d'achat**, même si c'est au détriment des autres, soit directement s'il s'agit d'entrepreneurs individuels, soit indirectement pour les autres.

Car ce sont **les revenus qui font le pouvoir d'achat**.

Pour les autres, ce sont ceux qui sont aux postes de commande qui fixent eux-mêmes le montant de leurs rémunérations ou pèsent fortement pour l'obtenir ; les salariés venant bons derniers sont obligés de revendiquer s'ils veulent participer à la distribution du revenu national, c'est-à-dire au partage du gâteau.

Dans le privé, ce sont les prix qui font les revenus, tandis que dans le public ce sont les impôts et taxes, mais on peut dire aussi que ce sont les **prix** des services **imposés** qui font les revenus dans le public. Toutefois, lorsque les impôts ont atteint un certain seuil d'intolérance, ajoutons que ce sont aussi les déficits dits budgétaires qui font les revenus, principalement ceux des fonctionnaires.

Le pouvoir d'achat est donc altéré par les variations des prix des biens et des services. C'est ce que l'on appelle l'inflation des prix que l'on attribue **à tort** systématiquement et délibérément à l'inflation monétaire (voir à ce propos le chapitre : essai sur l'inflation).

¹ La définition du revenu de l'Etat, compris dans le revenu des entreprises, est donnée au chapitre 1.4 de l'exposé sur la macroéconomie.

Pour être complet, on désigne sous le nom d'érosion monétaire les effets de la hausse des prix sur la monnaie, donc sur le **pouvoir d'achat**.

Tout est bien affaire de monnaie.

On doit donc éliminer les effets des hausses de prix (inflation) sur l'activité de production si l'on veut connaître la véritable croissance du produit national ou PIB.

Car, la croissance n'est rien d'autre qu'une différence mathématique existant entre les productions de deux périodes qui se suivent: d'un mois, d'un trimestre ou d'une année à l'autre, ayant pour unité de compte : la monnaie. Comme les comptes nationaux sont arrêtés chaque année, la croissance est mesurée en définitive par rapport à l'année précédente. Il s'agit donc de la différence entre les **mesures** de deux périodes successives.

Bien qu'elle désigne en principe un accroissement de la production, l'usage veut qu'en cas de ralentissement ou de recul de celle-ci on emploie le même terme. On parle alors de croissance négative, subtilité de langage pour faire passer la pilule !

La production d'une période est égale à la somme des quantités produites aux prix du marché ou prix de transaction. Il s'agit, pour simplifier, des échanges de biens et de services pratiqués au sein de la sphère réelle, des entreprises d'un côté vers les ménages et l'étranger de l'autre. Si l'on calcule les quantités produites au cours de cette période aux prix de la période précédente, on obtient une production à prix constants qui devient comparable à celle de la période antérieure permettant ainsi par différence de connaître la croissance positive ou négative réalisée.

On aura alors par différence des deux activités, **en produit national (ou PIB) la croissance et l'inflation, comme on aura en revenu national un écart de pouvoir d'achat et l'inflation, puisque le produit national est égal au revenu national**. Ce qui veut dire qu'en définitive la croissance est aussi égale à un écart de pouvoir d'achat.

Il convient ici de signaler un détail important dans le calcul des variations de l'activité de deux périodes, détail qui n'a pas dû échapper à la sagacité de nos dirigeants. L'écart comprend en effet la variation due à l'inflation et celle due aux volumes. Plus, la première pourra être réduite, plus la seconde sera forte, ce qui encourage les tripotages statistiques : on cherchera à cacher les effets de l'inflation tandis que mathématiquement on mettra en valeur la croissance due aux volumes.

On comprend pourquoi nos gouvernants apportent tant d'attention aux résultats de la mesure, allant jusqu'à exercer des pressions intolérables sur les fonctionnaires chargés de cette tâche.

Nos gouvernants sont en effet jugés (**à tort**) sur des résultats : la croissance. Alors qu'ils n'y sont pour rien puisqu'elle dépend de la conjoncture que personne à l'heure actuelle ne maîtrise ! De plus, ils se croient obligés de décider à qui en distribuer les fruits, ce qui est assez cocasse puisque la distribution est déjà faite, celle-ci étant instantanée ; ce qu'ils ignorent ou feignent d'ignorer. A une exception près toutefois : les excédents fiscaux, appelés la cagnotte, quand il y en a. La mesure ne fait que constater une situation passée. Et, en voulant distribuer les fruits de la croissance, ils anticipent en réalité une croissance future qui n'est pas encore réalisée. C'est ça la politique !

Ce serait un pari sur l'avenir tout à fait légitime si l'on pouvait « décréter » la croissance ; ce qui est possible à condition de **réguler la quantité de monnaie** entrant dans la sphère réelle, ainsi que cela a été démontré par la loi macroéconomique.

La croissance de l'activité nationale permet donc de dire si le pouvoir d'achat s'améliore ou se détériore **pour tous**. Il s'améliore ou se détériore selon que l'activité croît ou décroît, les conflits et les tensions s'apaisant ou au contraire s'envenimant. Et aussi, c'est l'enseignement de la loi macroéconomique, selon que la quantité de monnaie entrant dans la sphère réelle augmente ou diminue.

En matière d'activité nationale **tout est affaire de monnaie à se partager**, d'où l'ampleur et l'intensité des conflits. Ceux-ci ne peuvent s'apaiser qu'en injectant dans la sphère de l'activité de production une quantité de monnaie **toujours** suffisante ; ce qui est d'autant plus facile que les moyens en hommes et en matières sont abondants.

Essayons maintenant de voir comment a évolué **en France** la croissance, c'est-à-dire le pouvoir d'achat des français au cours des dernières années et décennies, avec les incertitudes énoncées. Comme il s'agit de la population entière, la croissance a profité aux ménages et aux entreprises sans que l'on en connaisse le partage puisque cette mesure n'est pas faite.

Cela étant, on retiendra les chiffres publiés par l'Insee, comme suit :

- le PIB en monnaie courante (en franc d'abord, en euro ensuite),
- la population en nombre,
- le coefficient de transformation de la monnaie (pour chacune des années examinées) en valeur 1997, puis en valeur 2005,

chiffres puisés dans les séries 1969 à 1997 (publiées en 1998) et dans les séries 1995 à 2005 (publiées en 2006).

A propos du coefficient de transformation, l'Insee apporte les précisions suivantes :

Chaque année, le déflateur retenu par les experts est la moyenne annuelle de l'indice général des prix publié qui s'appuie sur la population la plus large. On a repris l'indice d'ensemble des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé jusqu'en 1992 et celui de l'ensemble des ménages - France métropolitaine à partir de 1993, début de sa publication. A partir de janvier 1999, c'est l'indice d'ensemble des ménages - France entière (métropole + DOM) qui est utilisé.

L'indicateur du pouvoir d'achat de l'euro et du franc garde sa pertinence lorsqu'il s'agit de tenir compte de l'érosion monétaire liée à la consommation des ménages mais il n'est pas adéquat pour mesurer l'érosion monétaire des patrimoines constitués de biens immobiliers et d'actifs financiers n'entrant pas dans la composition de l'indice général des prix.

Il convient de rappeler et de préciser en outre que :

1) le PIB comprend principalement la consommation et l'investissement (logement) des ménages et l'investissement (outil de production) des entreprises qui subissent des hausses de prix, objet d'étalons distincts : prix à la consommation, prix à la construction, prix à la production industrielle, etc. ; mais, le revenu national qui en est la contrepartie revient pour l'essentiel aux ménages, bien que la part des entreprises tende à s'accroître, parfois au détriment des premiers, mondialisation oblige,

2) il comprend en outre et dans une très faible mesure, le solde ou balance commerciale des échanges extérieurs,

3) entre les deux séries, la rupture est due à l'introduction de l'euro dans les comptes de la nation ; on peut observer néanmoins des différences **sensibles** dans les statistiques de la population française des années 1995 à 1997 qui se chevauchent d'une série à l'autre (pour 1995, on a découvert d'un coup 1,4 million de nouveaux français ! il s'agit

sans doute des immigrés qui avaient été écartés des statistiques à l'époque de l'interdit politique où il ne fallait surtout pas en parler),

4) entre les deux séries on peut relever des différences de PIB de 1995 à 1997 en convertissant les euros en francs ou inversement ; ce qui ne devrait pas être le cas pour l'année 1995 qui en théorie devait être définitive comparée à 1996 semi-définitive et à 1997 provisoire ; cela s'explique peut-être par un changement de méthode comptable.

Le tableau joint en annexe montre :

- une dégradation de la croissance, donc du pouvoir d'achat par habitant, dans la décennie 80 par rapport à la décennie 70 (en moyenne annuelle 1,67% contre 3,79%),
- un redressement dans les 3 dernières années de la décennie 90, redressement difficile à estimer en raison des modifications apportées à la mesure lors du passage à l'euro,
- une dégradation certaine depuis l'entrée dans ce siècle, sauf en 2000, malgré quoi la moyenne annuelle des 6 premières années atteint péniblement 1,26% l'an, et si l'on estime à 1% l'an, l'incidence combinée des insuffisances de la mesure et des pressions exercées par les pouvoirs publics dans le calcul de l'inflation, il ne reste plus grand chose de la croissance et du pouvoir d'achat effectifs des français depuis le début du siècle.

Le tableau ne fait pas apparaître la contribution des échanges extérieurs à la croissance ; contribution négative depuis 2003 en raison d'une réduction du solde de ces échanges en 2003 et 2004, mais aussi et surtout d'un solde négatif enregistré en 2005 (près de 1% de PIB) ce que l'on n'avait pas vu depuis 1991. 2006 s'annonce aussi mauvais.

Ainsi donc en 2005, c'est 1% du pouvoir d'achat de tous les Français qui a filé à l'étranger. Si les échanges extérieurs avaient été équilibrés, la croissance de cette année-là déjà faible d'apparence (0,65%) aurait été nettement supérieure.

Soit dit en passant, il est **impératif d'équilibrer les échanges** entre les pays de façon à mettre un terme aux dérives de la mondialisation sauvage. Malgré l'apparition au grand jour de fortes divergences, il semble difficile de faire admettre que les intérêts des multinationales ne coïncident pas forcément avec ceux des populations nationales. Il serait tout de même plus sain de convenir entre pays quels sont les échanges à pratiquer que de laisser les marchés, c'est-à-dire la loi du plus fort s'en mêler.

b) le pouvoir d'achat par catégories de revenus

Le **défaut central**, pour ne pas parler de tare, de la Comptabilité Nationale ² réside dans le traitement comptable de chiffres obtenus à partir d'enquêtes statistiques, alors qu'elle devrait procéder par consolidation comptable des bilans de **toutes** les entreprises du pays, afin d'obtenir d'une part l'activité nationale et d'autre part son financement.

Si l'on veut apporter tous apaisements sur la vérité de la mesure et si l'on veut agir sur le pouvoir d'achat de la population, **en toute connaissance de cause**, la première condition passe par la remise en ordre des comptes nationaux. Le lecteur trouvera dans les pages de cet ouvrage, une ébauche d'adaptation de la comptabilité nationale à une nouvelle définition macroéconomique qui pourrait servir de base à cette remise en ordre.

Chaque information communiquée doit pouvoir **toujours** être rapportée à l'ensemble :

² Les experts de l'Insee s'accordent à dire que la Comptabilité Nationale n'a jamais fait de comptabilité au sens strict.

- le produit national doit se vérifier au moyen des comptes de bilan, monétaires et financiers notamment, (ressources et emplois) qui l'ont financé,
- l'analyse du produit national par branche ou sous-branche d'activité est le seul moyen **fiable** de mesurer (avec un minimum d'erreurs) les variations de prix et de volume, donc la croissance et l'évolution du pouvoir d'achat,
- la répartition du revenu national qui est l'exacte contrepartie du produit national, doit être issue de **la séparation comptable** du revenu des ménages et du revenu des entreprises, l'un et l'autre pouvant alors être analysés par branche ou sous-branche, sans erreur grossière possible,
- l'analyse du revenu des ménages de chaque branche, par sommation des valeurs ajoutées, doit permettre, par comparaison d'une année à l'autre, de vérifier dans quelles conditions leur pouvoir d'achat a évolué et surtout de savoir quelles sont les branches qui ont gagné et celles qui ont perdu au partage ; car il ne suffit pas de dire que le pouvoir d'achat a augmenté ou baissé, encore faut-il préciser quels sont ceux qui en ont profité et ceux qui en ont pâti,
- les analyses devenant de plus en plus fines, précises et solides au fur et à mesure que l'on descend dans le détail, il devient alors possible de savoir quels sont les effets des variations de prix et de volume de la production nationale sur les revenus dans chaque branche (ou sous-branche) et d'une branche à l'autre,
- l'analyse du revenu des entreprises de chaque branche, par sommation des valeurs ajoutées, doit permettre de vérifier (ce que l'on sait déjà pour les grands groupes) l'évolution des profits des entreprises rapportés à l'ensemble et de vérifier complètement et sûrement quelle est la véritable rétribution du capital et ses éventuels débordements,

car il est tout de même essentiel de savoir ce qu'il se passe dans l'économie du pays si l'on veut gouverner ! mais, cherche-t-on véritablement à le savoir ?

Dans une première approche théorique, on a comparé les variations des prix et des quantités de la production nationale avec celles des prix et des quantités du revenu national.

Il semble bien que l'on puisse :

- tout ramener en définitive à une somme totale d'heures travaillées pour une production donnée et donc pour un revenu déterminé,
- rapporter ces heures travaillées non seulement au revenu des ménages mais aussi au revenu national,
- procéder alors aux analyses par branche et sous-branche en nombre d'heures de travail (quantité) et en revenu de l'heure (prix).

Dans ces conditions :

- 1) les variations du prix des produits peuvent se traduire par des variations tant du revenu de l'heure (effet direct) que du nombre d'heures (effets de mécanisation, de rendement ou encore de l'importation),
- 2) de même, les variations des quantités produites peuvent se traduire par des variations tant du revenu de l'heure (effet de seuil de rentabilité, par exemple) que du nombre d'heures.

Et si l'on veut connaître la véritable incidence de la croissance sur les revenus, il convient de neutraliser dans les variations des revenus (revenu de l'heure) la part des variations de prix à la production. Prenons par exemple des hausses du revenu de l'heure, effet direct d'une hausse du prix des produits, constatées dans une branche ; si elles sont accompagnées de hausses du revenu de l'heure (même effet direct d'une hausse du prix des produits) dans d'autres branches, l'amélioration apparente du pouvoir d'achat des uns est annulée, en partie ou en totalité, par celle des autres.

La gestion économique du pays nécessite donc un ensemble de mesures "dirigistes" visant à organiser l'activité nationale qui est avant tout une activité humaine, autrement qu'en laissant les marchés s'en emparer. Pour cela, et en se fixant comme objectif prioritaire la réduction du chômage et de la misère humaine, il convient notamment :

- a) d'organiser la régulation monétaire qui est le seul moyen d'alimenter en monnaie la sphère réelle, car plus l'activité de production est alimentée en monnaie, plus elle nourrit la croissance, même si dans le même temps elle alimente la hausse des prix ; c'est la première condition de l'amélioration du pouvoir d'achat,
- b) que l'Etat reprenne le contrôle de sa banque centrale afin d'exercer pleinement ses pouvoirs dans la conduite de l'économie nationale et de pratiquer la régulation monétaire, premier instrument de la gestion économique d'un pays,
- c) et, dans le même temps en application du principe de la séparation des fonctions, de lui retirer son autorité sur l'Institut chargé des comptes de la Nation,
- d) de donner à l'Etat par un vote de l'Assemblée Nationale, par exemple, les moyens financiers indispensables pour exercer sa mission,
- e) de bien noter que la première action à entreprendre est la mise en place d'un outil de mesure des flux monétaires bancaires, dans le but de connaître en temps réel les flux entrants et sortants de la sphère réelle et de déterminer l'incidence de l'épargne **morte** sur la marche de l'économie,
- f) de veiller à la maîtrise des prix des biens et des services, ce qui ne veut pas dire qu'il faille fixer les prix par voie autoritaire ; il existe mille et une façon d'y parvenir : par exemple, en dopant la concurrence de manière ciblée ou bien en favorisant l'importation de produits concurrents dans le cadre d'échanges commerciaux négociés (le libre-échange cédant la place aux échanges concertés entre pays), etc.,
- g) d'accorder une certaine élasticité aux prix puisqu'ils sont relatifs et que ce sont eux qui font les revenus ; en définitive certaines hausses de prix représentent, semble-t-il, un des plus sûrs moyens de lutte contre les disparités de revenus,
- h) d'autoriser une plus grande liberté dans les horaires de travail, afin d'absorber l'offre d'emploi qui ne peut manquer d'apparaître avec la régulation monétaire, et en attendant de **revenir à l'équilibre du marché du travail**, condition *sine qua non* du retour à l'abondance pour tous,
- i) de freiner ou en tout cas de ne pas encourager la mécanisation des opérations de production, chaque fois que l'emploi est menacé, et donc,
- j) de renoncer à soutenir la concurrence sauvage que dope le libre-échange, avec comme conséquence inéluctable la recherche **par tous les moyens** d'économies dans les coûts de production (réduction des salaires, mécanisation, etc.), c'est à dire en fin de course des réductions de pouvoir d'achat,

k) et bien d'autres mesures plus traditionnelles,

On pourra alors bâtir un véritable tableau de bord de l'économie nationale, seul outil indispensable à la bonne gouvernance de l'économie, encore faut-il le vouloir !

Résumé et conclusions

Le pouvoir d'achat est la capacité d'achat de biens et services pour un revenu déterminé. Autrement dit, c'est une quantité donnée de monnaie, tirée d'un revenu, donnant la capacité d'acheter une quantité donnée de biens et de services. La mesure de l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population est faussée par de graves insuffisances relevées dans la méthodologie et par des interventions inavouées des pouvoirs publics.

La première constatation que l'on peut faire porte sur l'intervention des gouvernants dans le domaine de responsabilité des statisticiens (qui s'en plaignaient, il n'y a pas si longtemps en France), les pressions exercées sur les résultats de la mesure étant favorisées par une méthodologie ouverte à tous les débordements. C'est ainsi que :

- la méthode de calcul de la mesure du pouvoir d'achat des ménages est altérée volontairement (et internationalement reconnue) par des restrictions apportées à ses bases : des éléments qui ont une incidence certaine sur le pouvoir d'achat en ont ainsi été écartés, soit notamment : les taxes et impôts directs payés par les ménages ainsi que leurs cotisations sociales, le coût du logement et des intérêts d'emprunt des propriétaires occupants, etc.,
- pour définir la croissance et donc le pouvoir d'achat, les instituts de statistiques doivent éliminer les effets de l'inflation, mais comme,
- l'écart des variations de l'activité de deux périodes (qui sert à définir la croissance), comprend la variation due à l'inflation et celle due aux volumes ; plus, la première pourra être réduite, plus la seconde sera forte, ce qui encourage les tripotages statistiques : on cherchera à cacher les effets de l'inflation tandis que mathématiquement on mettra en valeur la croissance due aux volumes,

La deuxième constatation porte sur l'égalité existant entre la croissance et le pouvoir d'achat qui semble totalement passée sous silence. Il s'ensuit que l'instrument de mesure, délibérément ou non, est inadapté et incapable répondre à la question de savoir à qui profite la croissance,

alors que le pouvoir d'achat est déterminé par l'activité nationale de production en raison des revenus que les ménages et les entreprises en tirent ; la croissance (positive ou négative) de l'activité nationale donne l'amélioration ou la détérioration du pouvoir d'achat de la population prise dans son ensemble.

Toutes les conditions sont donc réunies pour obtenir, d'une mesure de toute évidence **partielle**, une mesure **partiale**. Rien ne pouvant être vérifié, c'est tellement plus facile !

Des pistes ont été ici abordées dans le dessein d'en finir avec une mesure volontairement faussée et une confusion soigneusement entretenue dans l'esprit du public par des gouvernants qui ne veulent pas rendre compte de leur mission nationale. Des solutions ont été avancées dans ce chapitre pour réformer les méthodes de calcul qui sont totalement inadaptées.

Enfin et surtout, il faut mettre un terme à l'ingérence des pouvoirs publics dans le domaine de la statistique en retirant à l'Etat son autorité sur l'Institut chargé des comptes de la Nation. Alors et alors seulement on saura véritablement quels sont les

gains (ou les pertes) de pouvoir d'achat et ceux qui en sont les bénéficiaires et les perdants.

C'est le strict minimum du besoin d'information du public.

jean bayard
avril 2007